

La Plateforme de santé Visage recrute un *Médecin Coordinateur* dans son équipe opérationnelle



Médecin généraliste ou gériatre, temps partiel 0,5 à 0,75
Poste vacant à partir du 1^{er} novembre 2022, lieu d'exercice Vienne 38

Présentation de la Plateforme de Santé

La Plateforme de santé Visage est un dispositif d'appui à la coordination des parcours de santé complexes sur la région de Vienne (260 000 habitants répartis sur les 3 départements Isère, Rhône et Loire, de la vallée du Rhône au sud de Lyon). Les missions de ce dispositif sont :

- L'appui aux professionnels de santé, dispositifs de ville et établissements de santé pour les situations complexes en santé,
- L'accompagnement rapproché des personnes (réfèrent de parcours de santé) le cas échéant,
- La participation à l'animation territoriale en santé, (filière gérontologique, pathologies chroniques, handicap, psychiatrie, précarité).

Site internet <http://ressources-sante-vienne.fr>

Cette plateforme est une composante de la Maison Ressources Santé Isère (<http://mrsi.fr>). Elle comporte sur le territoire une équipe opérationnelle de 12 professionnel.le.s : coordinatrices d'appui (cadre de santé, infirmières, assistante sociale), référentes de parcours de santé complexe (psychologue, infirmière, assistante sociale), médecin, assistantes, directeur.

Directrice de la plateforme de santé Visage : Véronique Curt

Directeur adjoint : Docteur Eric Kiledjian

Directeur général MRSI : Bastien Ghys

Missions du poste

1. Apporter une expertise médicale pour l'évaluation et la prise en charge des patients en situations complexes :

- Être une ressource pour les membres de l'équipe opérationnelle,
- Faire des consultations d'évaluation médicale, participer aux visites d'évaluation des personnes au domicile et en établissement, participer à la construction de la prise en charge pluriprofessionnelle,
- Développer et animer les filières de pathologies chroniques. S'impliquer dans l'éducation thérapeutique et dans la formation des professionnels de santé.

2. Favoriser la coopération territoriale entre acteurs de santé :

- Participer aux actions d'animation territoriale en santé,
- Promouvoir le lien avec les médecins libéraux et les acteurs en santé du territoire (collectivités, dispositifs de ville, établissements de santé).

Conditions d'embauche

- Contrat : CDI
- Temps de travail : entre 0.5 et 0.75 ETP, selon disponibilité avec RTT
- Rémunération : Convention collective FEHAP 51 – coefficient médecin 937+50 (variable selon ancienneté)
- Lieu de travail : Vienne

Renseignements et candidature :

Envoyer CV et lettre de motivation au Dr Eric KILEDJIAN : e.kiledjian@mrsi.fr